

PLACEMENT D'UNE CHAMBRE IMPLANTABLE OU PORT-À-CATH

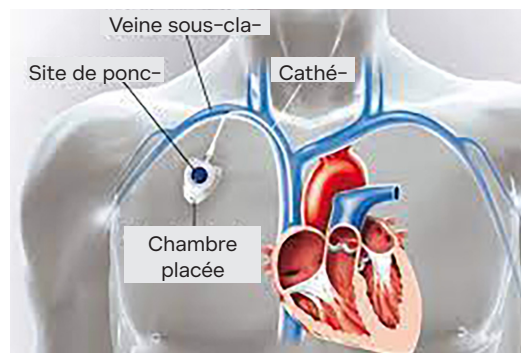
OBJECTIF

Pour assurer la réalisation de votre traitement anticancéreux dans les conditions de sécurité et de confort maximal, votre médecin peut prescrire la mise en place d'une chambre implantable ou port-à-cath.

NATURE

Une chambre implantable ou port-à-cath est un dispositif utilisé pour administrer des médicaments dans le sang. La chambre implantable est un petit boîtier d'environ 2,5cm de diamètre relié à un tube souple, appelé cathéter, qui aboutit dans une veine profonde du corps. Ce dispositif est placé complètement sous la peau.

Une fois implantée, la chambre se présente comme une petite bosse sous votre peau en haut du thorax, juste en-dessous de la clavicule.



Ce dispositif est fabriqué en matériaux spéciaux conçus pour rester aussi longtemps que votre médecin le jugera utile pour une durée pouvant aller jusqu'à plusieurs années.

A chaque utilisation, il faut piquer la peau pour accéder à la chambre. La plupart des patients ressentent une sensation de pique quand on insère l'aiguille mais cette sensation diminue avec le temps.

La mise en place de votre port-à-cath se fait en salle d'opération, en condition stérile, par un médecin entraîné à cette technique. Elle se déroule sous sédation avec anesthésie locale, il est donc très important d'être accompagné de quelqu'un qui pourra vous reconduire chez vous en fin de journée.

Le jour de votre opération, nous vous demandons de prendre une douche ou de vous laver complètement (y compris les cheveux) et de ne mettre ni vernis, ni maquillage. **Il faudra venir à jeun** (selon les consignes données par votre médecin).

Après l'intervention, une radiographie du thorax sera réalisée afin de vérifier la position exacte de l'extrémité du cathéter et l'absence de pneumothorax (décollement de la plèvre).

Lorsque le port-à-cath pourra être retiré, cela sera réalisé par le chirurgien sous anesthésie locale.

DEGRÉ D'URGENCE

Le délai pour le placement du port-à-cath dépend du degré d'urgence pour commencer le traitement. Pour permettre une prise en charge avec démarrage rapide de votre traitement, il n'est pas possible d'organiser une consultation chez un chirurgien pour tous les patients. Vous trouverez les informations nécessaires sur ce support ; et si malgré tout vous souhaitez voir le chirurgien en consultation avant la mise en place de port-à-cath, veuillez le signaler à votre infirmière ou au médecin qui vous a prescrit la mise en place du port à cath.

DURÉE

La durée de cette intervention est d'une demi-heure environ.

CONTRE-INDICATIONS

Pas de contre-indication absolue à cette intervention, mais les traitements anticoagulants seront temporairement arrêtés en prévision de cette intervention.

Il est important de signaler aux membres de l'équipe soignante tout traitement particulier (antihypertenseur, antidiabétique oral, antalgique, anticoagulant, aspirine, antibiotique, etc.) et toute allergie connue (iode, médicament, etc.). Le médecin abordera ce sujet avec vous.

EFFETS SECONDAIRES

Certains effets secondaires peuvent survenir après le placement d'un port-à-cath :

- Douleur de la région cervicale et/ou sur le trajet sous-cutané du cathéter : ces effets désagréables peuvent persister pendant un à deux jours après l'intervention et ils seront traités par la prise de médicaments antalgiques ;
- Ecchymose au niveau du cou ou sur le trajet sous-cutané du cathéter qui disparaîtra en quelques jours;
- Réaction au fil de suture.

RISQUES PERTINENTS

Malgré l'entraînement du chirurgien et les précautions prises lors de la mise en place de ce type de matériel, des incidents peuvent survenir au cours ou à distance de l'intervention tel que :

- Hématome ;
- Infection ;
- Pneumothorax ;
- Thrombophlébite veineuse jugulaire ou sous-clavière.

SOINS DE SUIVI

Pendant les premiers jours après l'implantation, ne pratiquez pas d'activité énergétique sollicitant de grands mouvements avec le bras concerné; suivez les directives de votre chirurgien sur la façon de prendre soin de la petite incision qui a été pratiquée.

Un pansement sera nécessaire jusqu'à la cicatrisation complète de l'incision.

Vous êtes autorisé à prendre une douche rapide si la plaie est recouverte d'un pansement imperméable. Vous pourrez reprendre vos activités habituelles et laisser la plaie sans pansement au bout de 2 semaines. En cas de rougeur, gonflement ou douleur importante, recontactez l'équipe soignante.

ALTERNATIVES

En l'absence du placement du port-à-cath, vous devez prendre contact avec le médecin qui vous a demandé la mise en place de celui-ci afin de discuter avec lui de votre prise en charge.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Contactez le Service Financier Patient

060/11.07.00 (entre 8h30 et 14h00)

Service.financier.patients@ghdc.be

Site Les Viviers

Rue du campus des Viviers, 1

6060 Gilly

CONSÉQUENCES EN CAS DE REFUS OU DE RETRAIT DE CONSENTEMENT

En cas de refus de placement du port-à-cath, vous devez contacter le médecin qui a demandé la mise en place de celui-ci afin de discuter avec lui de votre prise en charge.

Veillez-vous munir de ce document le jour de l'intervention.

Je certifie avoir bien reçu l'information concernant la mise en place d'un port-à-cath et j'accepte la procédure.

Date :

NOM :

Prénom :

Signature :



Retrouvez-nous sur GHDC.be